

**WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE****Liste des membres à jour au 13 juin 2018**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Résidente du Club du Faisan	Diane Faucher		X
	Résidente du Club du Faisan	Dominique Michaud		X
	Président du Club du Faisan	Patrick Roberge		X
	Citoyen	Alain Gauthier		X
	Citoyen	Serge Girard		X
	Citoyenne	Marie-Pascale Duveiusart		X
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Michel Noël	X	
		Anick Verville		X
	Ville de Drummondville	Roger Leblanc	X	
		Stéphanie Lacoste	X	
		John Husk		X
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Yves Gatien (Président)	X	
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Camil Lauzière		X
	Société ornithologique du Centre-du-Québec	Suzanne Lévesque	X	
Représentant des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Céline Burdet	X	
Représentante du milieu agricole	UPA	Patricia Brügger	X	

**WASTE MANAGEMENT :**

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques  
M. Ghislain Lacombe, directeur général adjoint  
M. Marc-Olivier Lamothe, directeur des opérations

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :**

M. Alex Craft, animateur  
M. Dave Arseneau, rapporteur  
Mme Camille Montreuil, rapporteuse

**COMITÉ DE VIGILANCE**

**Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie**

**Bureaux de Waste Management, Sainte-Sophie**

**2535, 1<sup>ère</sup> rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7**

**21 juin 2018, 19 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

- |         |  |
|---------|--|
| 19 h    | Mot de bienvenue<br>Accueil de nouveaux membres  |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour<br>Approbation du compte rendu (réunion du 22 mars 2018)  |
| 19 h 10 | Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"><li>• Ajustements au calendrier annuel 2018</li><li>• Diffusion du rapport annuel 2017</li><li>• Suivi de la publication dans le journal <i>Le Contact de chez nous</i></li><li>• Suivi du projet de recherche sur la plantation des saules</li></ul> |
| 19 h 20 | Suivi environnemental des eaux <ul style="list-style-type: none"><li>• Eaux de surface</li><li>• Eaux souterraines</li><li>• Eaux de lixiviation</li></ul>   |
| 19 h 55 | Pause  |
| 20 h 05 | Point statutaire – suivi des travaux de la zone 5B   |
| 20 h 15 | Point statutaire – suivi sur la future zone 6  |
| 20 h 25 | Registre des plaintes  |
| 20 h 35 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none"><li>• Mercredi 12 septembre 2018, à 19 h</li><li>• Rencontre précédée d'une visite du site, de 18 h à 19 h</li></ul>   |
| 20 h 45 | Fin de la rencontre  |
-

# Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière  
13 juin 2018



## Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Actions de suivi
- Suivi environnemental des eaux
- Résultats des tests acoustiques dans le secteur du Club du Faisan
- Registre des plaintes et des visites du MDDELCC
- Divers et prochaine réunion



## Actions de suivi

- Diffusion du rapport annuel 2017
- Contribution de M. Milot : lettre et mention au conseil municipal
- Terrains déclarés non bâtissables près de l'ancien dépotoir



## Actions de suivi

- Diffusion du rapport annuel 2017

**Site d'enfouissement : sept plaintes ont été émises en 2017**

 Cynthia Martel  
cynthiamartel@journalexpress.ca

Le vendredi 18 mai 2018, 15h24

[Imprimer](#) [Partager 15](#) [Twitter](#)

  
Le site d'enfouissement de Waste Management à Saint-Nicéphore  
Crédit photo : Archives

**ENVIRONNEMENT.** Sept plaintes ont été formulées à Waste Management (WM) en 2017 à l'égard du site d'enfouissement, ce qui n'est pas majeur si l'on se fie à la moyenne des dernières années.

C'est, entre autres, ce que fait état le rapport annuel du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique déposé hier au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). En fait, tous les signalements adressés à WM sont discutés lors des rencontres du comité, lequel peut fournir des recommandations, et font l'objet d'un suivi rigoureux.

Page 4

## Suivi environnemental des eaux

- Eaux de surface
- Eaux souterraines
- Eaux de lixiviation



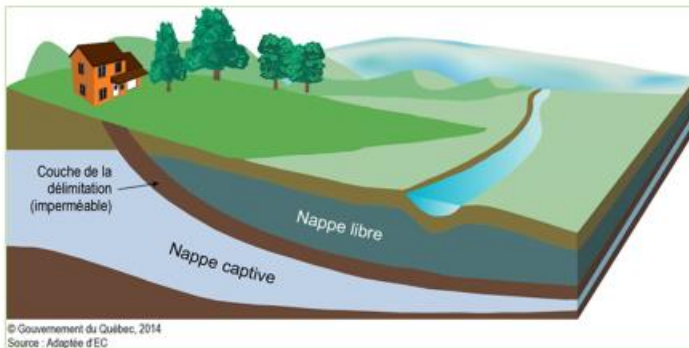
## Suivi environnemental des eaux

- 3 campagnes d'échantillonnage en 2017
  - Mai
  - Août
  - Octobre
- Analyses effectuées par *Maxxam Analytique*
  - laboratoire indépendant accrédité par le ministère
- Rapport transmis au ministère en mars 2018



## Suivi environnemental des eaux

- 8 points d'échantillonnage pour les eaux de surface
- 16 puits surveillés pour les eaux souterraines
  - 10 puits dans la nappe libre
  - 6 puits dans la nappe profonde



Page 7

## Suivi environnemental des eaux

- Rappel : articles du REIMR sur la qualité de l'eau
  - Indique les valeurs limites à respecter
  - Aborde le principe du « bruit de fond »
  - Interdit de faire de la dilution pour respecter les normes
- Eaux de surface : voir articles 53 à 56
- Eaux souterraines : voir articles 57 à 59

Page 8

## Suivi environnemental des eaux (sommaire)

### Eau de surface

- Les eaux de surface en provenance du LET, drainées vers le ruisseau Paul-Boisvert et celles provenant du ruisseau Oswald-Martel ont respecté les valeurs limites de l'article 53 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) en 2017.



Page 41

## Suivi environnemental des eaux (sommaire)

### Eau souterraine de la nappe libre de surface

- Présence naturelle en amont du site de fer, de manganèse et d'azote ammoniacal excédant parfois les valeurs limites établies par le REIMR.
- La qualité de l'eau au puits F-2A, qui démontrait une influence des anciens bassins de traitement des eaux de lixiviation, s'est améliorée et est maintenant sous le niveau de la concentration maximale amont pour l'azote ammoniacal. Les concentrations en chlorures sont demeurées inférieures à la valeur limite du REIMR de 250 mg/l depuis 2011.



Page 42

## Suivi environnemental des eaux (sommaire)

### Eau souterraine de la nappe libre de surface (suite)

- Concentrations en coliformes fécaux en excès des valeurs limites ont été détectées aux puits PO-08-T2 et PO-08-T4 lors de la campagne d'août 2017. Influence locale de la nappe causée par des déjections animales qui circulent dans ce secteur. Aucun coliformes fécaux détectés pour les campagnes de juin et octobre.



Page 43

## Suivi environnemental des eaux (sommaire)

### Eau souterraine de l'aquifère profond

- L'historique des résultats de suivi de la qualité des eaux souterraines indique que des concentrations en fer, en manganèse et en azote ammoniacal sont observées naturellement dans l'eau souterraine. Ces concentrations excèdent parfois les valeurs limites établies par le REIMR.
- L'ensemble des résultats analytiques de l'eau souterraine de l'aquifère semi-captif en 2017 est considéré stable par rapport aux résultats des années antérieures.
- Le puits amont PO-03-04C a montré, pour chacune des campagnes, des concentrations en azote ammoniacal en excès de la valeur limite. Présence de fer ou de manganèse, en excès des valeurs limites ne constitue pas un indicateur d'une problématique liée à une contamination par des eaux de lixiviation.



Page 44



## Suivi environnemental des eaux (sommaire)

### Eau souterraine de l'aquifère profond (suite)

- Pour ce qui est des puits situés en aval hydraulique du LET (PO-09-5C, PO-04-1 et PO-08-1C, F-3C et PZ-98-03A), aucun de ceux-ci n'a présenté de résultats indiquant un impact causé par des eaux de lixiviation.
- Une faible concentration de coliformes fécaux a été détectée au puits PO-04-1 lors de la campagne d'été. Aucun coliforme n'a été détecté dans ce puits durant la campagne d'octobre.



Page 45

## Suivi sonore



## Procédure du suivi sonore au site de WM

- Dans le cadre du décret 551-2013 (condition 7), WM a l'obligation de réaliser un suivi sonore de ses activités.
- Respect de la *Note d'instruction sur le traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises* qui le génèrent.
- Suivi réalisé annuellement par la firme spécialisée en étude du climat sonore, Yockell et associés.
- 4 points de mesures et autant de points de référence
- Enregistrement du climat sonore sur une période de 24h à l'aide d'un sonomètre.
- Résultats compilés, analysés et intégrés dans le rapport annuel transmis au MDDELCC
- Présentation de la campagne 2017 lors de la réunion de septembre



Page 47

## Localisation des points de mesure

- Point P1 : 9, rue de la Pintade
  - Point P2 : 6460, Boulevard Saint-Joseph (rte 143);
  - Point P3 : 195, rue Dominique
  - Point P4 : 45, rue de la Cordelle
- 
- Point R1 : 26, rue des Éperviers (en référence au point P1)
  - Point R2 : 4780, boul. St-Joseph (en référence au point P2)
  - Point R3 : 150 rue Mantha (en référence au point P3)
  - Point R4 : 370, rue des Mésanges (en référence au point P4)



Page 48



## Rapports d'activités

- Registre des plaintes
- Registre des visites du MDDELCC



## Registre des plaintes

- Aucune plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date et heure de la plainte	Mode de réception	Tempéra.	Plaignant	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesures correctives



Page 51

## Registre des visites du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Commentaires reçus	Correctif apporté
7-mai	Visite de la balance	Aucun	Aucun
7-mai	Visite du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amas de matière résiduelle à découvert</li> <li>- Trou d'eau d'environ 12" dans un talus suite à la fonte du printemps</li> <li>- Sac de plastique soufflé au vent sur le site</li> <li>- Température du lixiviat à prendre de façon hebdomadaire à SPT-1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A été recouvert avec des sols</li> <li>- Le trou a été rempli et réparé avec de l'argile</li> <li>- L'équipe de ramassage de papier était et sera sur place jusqu'au mois d'août pour le nettoyage</li> <li>- La température de l'eau sortant du bassin d'accumulation sera prise à chaque semaine</li> </ul>



Page 52

## Suivi du MDDELCC

- Vérification du rapport annuel 2017 soumis par WM.
- Manquements constatés par la direction régionale:
  - Analyse non réalisée des contaminants susceptibles d'être présents dans une quantité de sols reçus comme matériel de recouvrement.
  - Vérification de l'étanchéité des conduites du bassin d'aération et de polissage de la filière de traitement des eaux de lixiviation non incluse dans le rapport. Test réalisé et remis au MDDELCC.
  - Échantillons non-prélevés à une occasion pour certains paramètres au point de captage secondaire du lixiviat.
- Mesures mises en place par WM pour fournir l'information demandée par le MDDELCC.



Page 53

## Divers et prochaine réunion



## Divers et prochaine réunion

